

# Instructions : Pièces justificatives de vente à saisie rapide

Cet article contient des instructions pour l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.

## Saisie des relations de la pièce justificative cible

L'action [**Saisir ou supprimer relation justificative cible**] permet de lier une pièce justificative de vente à saisie rapide à une pièce justificative existante.

### Principes

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *En cours de traitement*

### Instruction

Pour créer une relation entre une pièce justificative de vente à saisie rapide à une pièce justificative cible il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide à laquelle une pièce justificative cible doit être affecté.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton [**Sélectionner action**] -> [**Saisir ou supprimer relation justificative cible**]. Une boîte de dialogue va s'ouvrir.

## Saisir ou supprimer relation justificative cible



Catégorie de pièc...

Pièce justificative ...

Transférer les données de pièce justificative cible vers la pièce justificative de vente à saisie rapide

Tout sélectionner

Destinataire de livraison

Date souhaitée

Entrepôt

Condition de livraison

Condition d'expédition



OK

Vérifier

Annuler

## Fenêtre Saisir ou supprimer relation justificative cible

### Remarque

Si vous sélectionnez le bouton [**Annuler**] qui est situé dans la boîte de dialogue, celle-ci sera fermée et la relation avec la pièce cible ne sera pas enregistrée.

a. Dans le champ *Type de pièce justificative cible*, modifiez le type si nécessaire.

b. Dans la deuxième partie du champ *Document cible*, sélectionnez un document cible existant. Il doit avoir, entre autres, le même client et un statut valide (la fenêtre située sous le bouton [**Aide valeurs**] de ce champ n'affichera que les documents ayant le même client).

c. Dans la section *Transférer les données de pièce justificative cible vers la pièce justificative de vente à saisie rapide*, vous pouvez sélectionner les paramètres qui peuvent être repris de la pièce justificative cible vers le document de vente à saisie rapide.

d. Confirmez les modifications en sélectionnant le bouton [**OK**].

4. Si des erreurs ou des avertissements apparaissent lors de la création de la relation, ils seront affichés dans la boîte de dialogue. Les erreurs doivent être corrigées, alors que les avertissements peuvent être acceptés.

Le statut du document cible (de la commande client, des demandes de devis client ou du devis) passe à : *Non valable, Transfert de pièce justificative à saisie rapide* Un document cible ayant ce statut n'est plus modifiable.

Si un autre document cible a été saisi avant la réalisation de cette action, son statut passera de *Non valable, Transfert de pièce justificative à saisie rapide* à une valeur correcte, tout en restant modifiable.

## **Suppression d'une relation de la pièce justificative cible**

La suppression de la relation entre une pièce justificative de vente à saisie rapide et une pièce justificative cible est possible par le biais du bouton [**Sélectionner action**] ->[**Saisir ou supprimer relation justificative cible**] sur la barre de boutons standard.

### **Principes**

- Le document a été sauvegardé
- La pièce justificative de vente à saisie rapide a une relation avec le document cible
- Le document a le statut *En cours de traitement*

### **Instruction**

Pour supprimer une relation existante entre les documents, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à*

*saisie rapide.*

2. Ouvrir la pièce justificative de vente à saisie rapide pour laquelle la relation doit être supprimée.

3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton [**Sélectionner action**] -> [**Saisir ou supprimer relation justificative cible**]. Une boîte de dialogue va s'ouvrir.

a. Supprimer le numéro de la deuxième partie partie du champ *Document cible*.

b. Confirmer les modifications en sélectionnant le bouton [**OK**]

Le statut du document saisi passera de *Non valable, Transfert de pièce justificative à saisie rapide* à une valeur correcte, tout en restant modifiable.

Lorsque cette action est effectuée, les données de base de la pièce justificative de vente à saisie rapide qui provenaient auparavant du document cible saisi seront à nouveau modifiables.

## **Déterminer les remises et les prix**

L'action [**Déterminer les remises et les prix**], située sous le bouton [**Sélectionner action**] de la barre de boutons de standard, permet de redéfinir les remises sur l'en-tête de l'application, ainsi que les prix et les remises sur les articles.

### **Principes**

Type de pièce justificative de vente à saisie rapide :

- Le type de pièce justificative de vente à saisie rapide a le statut *Utiliser les prix*
- Le type de pièce justificative de vente à saisie rapide a la valeur *Détermination retardée* sélectionnée dans le champ *Détermination des prix*

La pièce justificative de vente à saisie rapide :

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *En cours de traitement*
- L'une des conditions suivantes a été remplie :
  - depuis la dernière exécution réussie de l'action **[Déterminer les remises et les prix]**, au moins un des paramètres affectant le calcul du prix (p. ex. la date de référence pour la détermination du prix) a été modifié
  - L'origine de la remise est passée de *Manuellement* à *Devis* ou à *Devis, Manuellement*
  - pour au moins un article avec le paramètre *Devis* ou *Devis, Manuellement*, les prix, les remises ou d'autres paramètres ne sont pas à jour (p. ex. la quantité de l'article a été modifiée) ou l'*Origine du prix* est passée de la valeur *Manuellement* à *Devis* ou à *Devis, Manuellement*

## Instruction

Pour définir des prix et des remises, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide à laquelle les remises et les prix sont à définir.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton **[Sélectionner action]** ->**[Déterminer les remises et les prix]**.  
Les remises figurant dans l'en-tête de l'application, ainsi que les prix et remises mentionnés sur les articles du document, seront redéfinis. Si aucune remise/prix n'est trouvé(e) pour les articles avec le paramètre *Devis, Manuellement*, ce paramètre passera automatiquement à *Manuellement*. Les modifications sont enregistrées automatiquement.

Si aucun prix n'est trouvé pour un article avec le paramètre *Devis, manuellement* dans le champ *Origine du prix*, un avertissement sera affiché lors de l'enregistrement de l'article dans le paramètre *Devis, manuellement* et un message

d'erreur sera affiché dans le paramètre *Devis*.

## Réalisation manuelle du document

En utilisant l'action [**Liquider manuellement la pièce justificative**] sous le bouton [**Exécuter l'action**], il est possible de changer le statut d'une pièce justificative de vente à saisie rapide de *En cours de traitement* à *Terminé*, ce qui bloque le document pour qu'il ne soit pas réutilisé. Le document cible possiblement affecté est rétabli dans son état correct.

### Principes

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *En cours de traitement*

### Instruction

Afin de Liquider une pièce justificative manuellement, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide qui est à liquider manuellement.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton [**Sélectionner action**] -> [**Liquider manuellement la pièce justificative**].

Le système va vérifier si la pièce justificative remplit toutes les conditions préalables. Une fois la vérification accomplie, le statut de la pièce justificative de vente à saisie rapide passe à *Terminé*. Si le document cible est affecté, il passera à un statut valide et sera à nouveau modifiable.

#### Remarque

Le document peut être réutilisé à l'aide du bouton [**Exécuter**

**l'action**] -> [**Réutiliser la pièce justificative**]. Si le bouton est sélectionné, le statut du document passera à *En cours de traitement* et le document sera disponible pour l'édition.

## **Validation pour le transfert automatique**

L'action [**Valider pour transfert automatique**] sous le bouton [**Exécuter l'action**] permet de rendre le document disponible pour le transfert automatique pendant que l'application *Transfert des pièces justificatives de vente à saisie rapide* est en cours d'exécution en arrière-plan.

### **Principes**

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *En cours de traitement, Transfert manuel* ou *Erreur lors du transfert automatique*
- La pièce justificative de vente à saisie rapide comporte au moins un élément

### **Instruction**

Afin de valider le document pour le transfert automatique, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide qui doit être validé pour le transfert automatique.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton [**Sélectionner action**] -> [**Valider pour transfert automatique**]

Le système vérifiera si le document répond à toutes les conditions requises. Les remises et les prix sont automatiquement appliqués, le cas échéant. Si le système n'affiche pas de message d'erreur ou d'avertissement non

validé, la pièce justificative de vente à saisie rapide passera au statut *Valider pour transfert automatique* et sera prise en compte après le démarrage de l'application en arrière-plan *Transfert des pièces justificatives de vente à saisie rapide*.

#### Remarque

Si une erreur se produit lors du transfert automatique, le document passe au statut *Erreur lors du transfert automatique*. Les erreurs survenues peuvent être traitées en sélectionnant manuellement l'action [**Transféré manuellement**] située dans l'application correspondante du document cible. Si les erreurs peuvent être corrigées en modifiant les données de base, la pièce justificative de vente à saisie rapide peut être à nouveau disponible pour le transfert automatique.

## Transfert manuel

L'action [**Transféré manuellement**], située sous le bouton [**Exécuter l'action**] permet de créer manuellement une demande de devis, une offre ou une commande de vente pour la pièce justificative de vente à saisie rapide en cours. Grâce à cette action, il est également possible d'ajouter des éléments d'une pièce justificative de vente à saisie rapide à un document cible donné.

## Principes

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *En cours de traitement, Erreur lors du transfert automatique* ou *Transfert manuel*
- La pièce justificative de vente à saisie rapide comporte au moins un élément

# Instruction

Pour générer un document cible à partir d'une pièce justificative de vente à saisie rapide, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide qui doit être transféré manuellement.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionner le bouton **[Sélectionner action]** -> **[Transféré manuellement]**

Le système vérifiera si le document répond à toutes les conditions requises. Les remises et les prix sont automatiquement appliqués, le cas échéant. À moins qu'il n'y ait d'erreurs ou d'avertissements non validés, l'application correspondant au type de document cible (p. ex. *Commandes de vente*) sera ouverte dans un mode spécial afin de permettre, par exemple, le traitement de documents cibles attribués manuellement.

Si un document cible existe, il sera ouvert. Sinon, une nouvelle base de données de documents cibles sera créée, mais elle ne sera pas encore sauvegardée.

L'éditeur d'éléments cible de l'application du document (p. ex. *Commandes de vente*) affichera d'abord le premier élément du document d'origine et permettra de vérifier et de transférer tous les éléments du document d'origine vers le document cible.

Les éléments (positions) peuvent être repris ou omis dans l'éditeur de positions de l'application cible à l'aide des boutons **[Accepter à partir d'ici]** ou **[Sauter position]**.

Si les éléments sont transférés vers le document cible et ensuite sauvegardés, les éléments affectés de la pièce justificative de vente à saisie rapide auront le statut *Terminé*.

Si l'action **[Sauter position]** est utilisée pour un ou plusieurs éléments dans l'éditeur d'éléments de l'application du document cible et qu'un autre élément transféré est enregistré, tous les éléments sautés de la pièce justificative

de vente à saisie rapide passeront au statut *Sauté* lors de l'enregistrement du document cible.

Une fois que tous les éléments ont été vérifiés, le mode de transfert de l'éditeur est désactivé. Lors de l'enregistrement ultérieur, les paramètres du champ *Après transfert* seront analysés et pris en compte. Le statut du document cible sera remis à l'état correct et sera disponible pour l'édition.

#### Remarque

Il est possible d'interrompre le transfert manuel et de le reprendre plus tard en relançant l'action [**Transféré manuellement**] dans l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*: Le transfert manuel commencera par les éléments qui n'ont pas encore été vérifiés. Les éléments sautés ne seront pas repris. Dans ce cas, vous pouvez utiliser l'action [**Chercher et ajouter positions**], mais cela ne modifiera pas le statut du transfert du document d'origine. S'il est nécessaire de sauter un ou plusieurs éléments à la fin d'une pièce justificative de vente à saisie rapide, sélectionnez l'action [**Annuler le transfert manuel**].

Si une ou plusieurs erreurs ont été corrigées manuellement et que les erreurs ne doivent pas être affichées pour les autres éléments, l'action [**Valider pour transfert automatique**], située dans l'en-tête de l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*, peut être lancée.

## Annulation du transfert manuel

L'action [**Annuler le transfert manuel**] permet d'annuler ce type de transfert. Lorsque vous effectuez cette action, les paramètres du champ *Après transfert* seront analysés et pris en compte.

# Principes

- Le document a été sauvegardé
- Le document a le statut *Transfert manuel*

## Instruction

Afin d'annuler le transfert manuel, il faut :

1. Ouvrir l'application *Pièces justificatives de vente à saisie rapide*.
2. Ouvrir une pièce justificative de vente à saisie rapide pour laquelle le transfert doit être annulé.
3. Depuis la barre de boutons standard, sélectionnez le bouton **[Sélectionner action] -> [Annuler le transfert manuel]**

Le système vérifiera que le document répond à toutes les conditions requises. Si c'est le cas, le transfert manuel sera annulé en tenant compte des paramètres définis dans le champ *Après transfert*. Tous les éléments d'enregistrement de vente à saisie rapide qui n'ont pas encore été acceptés passeront à l'état *Sauté*.

### Remarque

Si le paramètre du champ *Après transfert* du champ est mis sur *Supprimer immédiatement la pièce justificative* un avertissement apparaîtra lorsque cette action sera entreprise. Si nécessaire, le paramètre du champ *Après transfert* doit être modifié pour que la pièce justificative de vente à saisie rapide soit toujours disponible dans le système après l'exécution de l'action.